

Le nouveau Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Menuisier industriel-fabrication de fenêtres et de portes » inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME*) est engagée activement pour asseoir le rayonnement de la profession représentée par environ 16 000 salariés et des centaines d'entreprises en France. L'objectif est de rendre attractifs les métiers de la filière menuiserie industrielle, d'attirer de nouveaux talents, de fidéliser les collaborateurs, et de pérenniser l'emploi sur le territoire français. **L'attractivité des métiers commence par une valorisation de la formation et des compétences.** C'est la raison pour laquelle l'UFME s'emploie à créer un véritable parcours professionnalisant pour l'ensemble de la profession.

Dans un premier temps, elle a participé, au niveau de la formation initiale, à la rénovation du CAP Menuisier fabricant. Elle a ensuite créé des formations spécifiques « métiers ». Souhaitant aller encore plus loin, le CQP était l'étape suivante. **Après plusieurs années de travaux avec la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche, le premier Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Menuisier industriel-fabrication de fenêtres et de portes » est désormais enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.**

La branche se dote ainsi d'une certification reconnue afin :

- de recruter, intégrer et professionnaliser les nouveaux salariés,
- développer et renforcer les compétences des collaborateurs,
- valoriser et reconnaître les compétences en interne,
- construire des parcours professionnels et favoriser les évolutions de carrière.

En juin dernier, l'UFME remettait pour la première fois 13 CQP « Menuisier industriel-fabrication de fenêtres et de portes » lors de son Assemblée Générale Ordinaire à Valence. Elle procède actuellement à une enquête pour savoir **quels seront les candidats potentiels pour l'année 2023/2024, avec pour objectif l'obtention de 10 à 15 CQP annuels.**



▪ Elargissement des personnes éligibles au CQP

La volonté de l'UFME est d'ouvrir ce CQP à un maximum de personnes. Son ambition : étendre le CQP, initialement destiné aux personnes travaillant au sein d'une entreprise appliquant la convention collective nationale des Menuiseries, Charpentés et constructions industrialisées et portes planes, aux salariés d'autres conventions collectives*.

L'élargissement du spectre est indispensable pour s'adapter aux évolutions de la profession, aux matériaux composites, aux nouvelles technologies et plus globalement aux attentes du marché. C'est désormais possible grâce à un **accord paritaire du 29 juin 2023**.



Seul un parcours de formation professionnalisant et reconnaissant instaurera l'attractivité de la profession de la menuiserie industrielle. Il est essentiel que le Certificat de Qualification Professionnelle soit aujourd'hui associé à la fabrication française de portes et de fenêtres de qualité, plutôt qu'à un matériau. L'objectif des industriels adhérents à l'UFME : qu'un collaborateur soit fier d'affirmer être un menuisier. ».

Philippe MACQUART, Délégué Général UFME

** Sous condition du contrôle préalable et de la validation de la Commission Paritaire Nationale Emploi (CPNE) et réalisation effectuée avec des organismes de formation qu'elle a habilités.*

* L'UFME (Union des Fabricants de MEnuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 172 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements. www.ufme.fr – www.choisirmafenetre.fr

Visuels disponibles sur demande auprès du Service de Presse UFME : CABINET VERLEY

Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH et EMILIE SAINT-PIERRE

Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com